

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE SAINT AUBIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21910538400016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D ORSAY

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : 28200 - COMMUNE DE SAINT AUBIN (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	49
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	50
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	51
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	55
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	56
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	60
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		716

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		3 980,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 469,25
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 845,41
3	Dépenses d'équipement brut / population	2 971,40
4	Encours de dette / population (2) (3)	670,54
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	33,63 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	90,64 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	104,43 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	23,57 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	13,22 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I –** L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)
TOTAL DU BUDGET	2 283 457,43	2 600 435,80	1 439 693,16	A1 1 756 671,53
Investissement	671 526,64	572 205,16 (3)	-58 460,22	A2 -157 781,70
Fonctionnement	1 611 930,79	2 028 230,64 (4)	1 498 153,38	A3 1 914 453,23

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
I + II	224 778,19 III + IV	0,00 B1 -224 778,19
I	224 778,19 III	0,00 B2 -224 778,19
II	0,00 IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	1 531 893,34
Investissement	-382 559,89
Fonctionnement	1 914 453,23

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 224 778,19
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	6 180,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	218 598,19
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	95 000,00	6 180,00	44 990,00	0,00	51 170,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	51 776,00	0,00	34 440,00	0,00	34 440,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	828 529,60	218 598,19	794 974,00	0,00	1 013 572,19
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	940 251,31	0,00	1 062 780,53	0,00	1 062 780,53
Total des dépenses d'équipement		1 915 556,91	224 778,19	1 937 184,53	0,00	2 161 962,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	84 887,00	0,00	78 581,00	0,00	78 581,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		89 887,00	0,00	83 581,00	0,00	83 581,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 005 443,91	224 778,19	2 020 765,53	0,00	2 245 543,72

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		6 872,06	0,00	6 872,06
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		6 872,06	0,00	6 872,06

TOTAL	2 005 443,91	224 778,19	2 027 637,59	0,00	2 252 415,78
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	157 781,70
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 410 197,48
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	174 460,00	0,00	198 758,00	0,00	198 758,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		174 460,00	0,00	198 758,00	0,00	198 758,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 000,00	0,00	20 780,00	0,00	20 780,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	119 945,82	0,00	382 559,89	0,00	382 559,89
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		184 945,82	0,00	403 339,89	0,00	403 339,89
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		359 405,82	0,00	602 097,89	0,00	602 097,89

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 680 935,16		1 777 512,45	0,00	1 777 512,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	23 563,15		23 715,08	0,00	23 715,08
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		6 872,06	0,00	6 872,06
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 704 498,31		1 808 099,59	0,00	1 808 099,59

TOTAL	2 063 904,13	0,00	2 410 197,48	0,00	2 410 197,48
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 410 197,48
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 801 227,53
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	513 524,00	0,00	461 176,00	0,00	461 176,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	576 272,00	0,00	594 658,81	0,00	594 658,81
014	Atténuations de produits	212 705,00	0,00	206 890,00	0,00	206 890,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	440 191,00	0,00	482 496,00	0,00	482 496,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 742 692,00	0,00	1 745 220,81	0,00	1 745 220,81
66	Charges financières	19 780,00	0,00	17 760,00	0,00	17 760,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 767 472,00	0,00	1 767 980,81	0,00	1 767 980,81

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 680 935,16	0,00	1 777 512,45	0,00	1 777 512,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	23 563,15	0,00	23 715,08	0,00	23 715,08
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 704 498,31	0,00	1 801 227,53	0,00	1 801 227,53

TOTAL	3 471 970,31	0,00	3 569 208,34	0,00	3 569 208,34
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 569 208,34
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 544,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 030,00	0,00	137 102,00	0,00	137 102,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 067 356,93	0,00	1 055 128,00	0,00	1 055 128,00
731	Fiscalité locale	162 610,00	0,00	184 532,00	0,00	184 532,00
74	Dotations et participations (3)	571 778,00	0,00	617 033,00	0,00	617 033,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	36 498,00	0,00	38 020,00	0,00	38 020,00
Total des recettes de gestion courante		1 973 816,93	0,00	2 037 315,00	0,00	2 037 315,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 973 816,93	0,00	2 037 315,00	0,00	2 037 315,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 973 816,93	0,00	2 037 315,00	0,00	2 037 315,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 531 893,34
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 569 208,34
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 801 227,53	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	78 581,00	0,00	78 581,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	51 170,00	0,00	51 170,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	34 440,00	0,00	34 440,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 013 572,19	6 872,06	1 020 444,25
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 062 780,53	0,00	1 062 780,53
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 245 543,72	6 872,06	2 252 415,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	157 781,70
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 410 197,48
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	461 176,00		461 176,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	594 658,81		594 658,81
014	Atténuations de produits	206 890,00		206 890,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	482 496,00	0,00	482 496,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	17 760,00	0,00	17 760,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	23 715,08	23 715,08
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 777 512,45	1 777 512,45
Dépenses de fonctionnement – Total		1 767 980,81	1 801 227,53	3 569 208,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 569 208,34
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 780,00	0,00	20 780,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	198 758,00	0,00	198 758,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	6 872,06	6 872,06
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		23 715,08	23 715,08
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 777 512,45	1 777 512,45
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	219 538,00	1 808 099,59	2 027 637,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	382 559,89
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 410 197,48
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	5 500,00		5 500,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	137 102,00		137 102,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 055 128,00		1 055 128,00
731 Fiscalité locale	184 532,00		184 532,00
74 Dotations et participations (8)	617 033,00		617 033,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	38 020,00	0,00	38 020,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 037 315,00	0,00	2 037 315,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 531 893,34
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 569 208,34
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	2 005 443,91	224 778,19	0,00	2 027 637,59	0,00	0,00	2 027 637,59	2 252 415,78
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 000,00	6 180,00	0,00	44 990,00	0,00	0,00	44 990,00	51 170,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	51 776,00	0,00	0,00	34 440,00	0,00	0,00	34 440,00	34 440,00
21 Immobilisations corporelles	828 529,60	218 598,19	0,00	794 974,00	0,00	0,00	794 974,00	1 013 572,19
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	940 251,31	0,00	0,00	1 062 780,53	0,00	0,00	1 062 780,53	1 062 780,53
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 915 556,91	224 778,19	0,00	1 937 184,53	0,00	0,00	1 937 184,53	2 161 962,72
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	84 887,00	0,00	0,00	78 581,00	0,00	0,00	78 581,00	78 581,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	89 887,00	0,00	0,00	83 581,00	0,00	0,00	83 581,00	83 581,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 005 443,91	224 778,19	0,00	2 020 765,53	0,00	0,00	2 020 765,53	2 245 543,72
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	6 872,06	0,00	0,00	6 872,06	6 872,06
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	6 872,06	0,00	0,00	6 872,06	6 872,06

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		157 781,70
---	--	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées		2 410 197,48
---	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE SAINT AUBIN - 28200 - COMMUNE DE SAINT AUBIN - BP (projet de budget) - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 943 958,31	0,00	2 027 637,59	0,00	2 027 637,59
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	174 460,00	0,00	198 758,00	0,00	198 758,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	174 460,00	0,00	198 758,00	0,00	198 758,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 000,00	0,00	20 780,00	0,00	20 780,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	65 000,00	0,00	20 780,00	0,00	20 780,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	239 460,00	0,00	219 538,00	0,00	219 538,00
021 <i>Virlement de la section de fonctionnement</i>	1 680 935,16		1 777 512,45	0,00	1 777 512,45
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	23 563,15		23 715,08	0,00	23 715,08
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		6 872,06	0,00	6 872,06
Total des recettes d'ordre	1 704 498,31		1 808 099,59	0,00	1 808 099,59
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					382 559,89
Total des recettes d'investissement cumulées					2 410 197,48

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	2 005 443,91	224 778,19	0,00	2 027 637,59	0,00	0,00	2 027 637,59	2 252 415,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 180,00	0,00	44 990,00	0,00	0,00	44 990,00	51 170,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00
2031	Frais d'études	95 000,00	3 300,00	44 990,00	0,00	0,00	44 990,00	48 290,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	51 776,00	0,00	34 440,00	0,00	0,00	34 440,00	34 440,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	20 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	26 586,00	0,00	19 250,00	0,00	0,00	19 250,00	19 250,00
2046	Attributions compensation investissement	5 190,00	0,00	5 190,00	0,00	0,00	5 190,00	5 190,00
21	Immobilisations corporelles	218 598,19	0,00	794 974,00	0,00	0,00	794 974,00	1 013 572,19
2112	Terrains de voirie	0,00		900,00	0,00	0,00	900,00	900,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	2 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
21351	Bâtiments publics	296 104,40	146 260,75	697 440,00	0,00	0,00	697 440,00	843 700,75
2138	Autres constructions	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2151	Réseaux de voirie	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	170 127,20	38 511,08	14 700,00	0,00	0,00	14 700,00	53 211,08
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
21828	Autres matériels de transport	40 000,00	33 826,36	0,00	0,00	0,00	0,00	33 826,36
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT AUBIN - 28200 - COMMUNE DE SAINT AUBIN - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		26 934,00	0,00	0,00	26 934,00	26 934,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	1 062 780,53	0,00	0,00	1 062 780,53	1 062 780,53
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	940 251,31	1 062 780,53	0,00	0,00	1 062 780,53	1 062 780,53
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	224 778,19	1 915 556,91	1 937 184,53	0,00	0,00	1 937 184,53	2 161 962,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	84 887,00	78 581,00	0,00		78 581,00	78 581,00
1641	Emprunts en euros	0,00	79 140,00	72 834,00	0,00		72 834,00	72 834,00
1643	Emprunts en devises	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	747,00	747,00	0,00		747,00	747,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
	Total des dépenses financières	0,00	89 887,00	83 581,00	0,00	0,00	83 581,00	83 581,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	224 778,19	2 005 443,91	2 020 765,53	0,00	0,00	2 020 765,53	2 245 543,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT AUBIN - 28200 - COMMUNE DE SAINT AUBIN - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
<i>Charges transférées (7)</i>	0,00			0,00			0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			6 872,06			6 872,06	6 872,06
20422 <i>Privé : Bâtiments, installations</i>	0,00			0,00			0,00	0,00
21318 <i>Autres bâtiments publics</i>	0,00			0,00			0,00	0,00
21351 <i>Bâtiments publics</i>	0,00			6 872,06			6 872,06	6 872,06
2158 <i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	0,00			0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			6 872,06	0,00		6 872,06	6 872,06

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	III	A3
--	------------	-----------

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 943 958,31	0,00	2 027 637,59	0,00	2 027 637,59
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	174 460,00	0,00	198 758,00	0,00	198 758,00
1321	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
13251	174 210,00	0,00	188 758,00	0,00	188 758,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	174 460,00	0,00	198 758,00	0,00	198 758,00
10	65 000,00	0,00	20 780,00	0,00	20 780,00
10222	60 000,00	0,00	14 780,00	0,00	14 780,00
10226	5 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	65 000,00	0,00	20 780,00	0,00	20 780,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	239 460,00	0,00	219 538,00	0,00	219 538,00
021	1 680 935,16	0,00	1 777 512,45	0,00	1 777 512,45
040	23 563,15	0,00	23 715,08	0,00	23 715,08
28031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041411	261,50	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412	7 196,40	0,00	7 196,40	0,00	7 196,40
28041511	0,00	0,00	67,49	0,00	67,49
28041512	15 413,37	0,00	15 413,37	0,00	15 413,37
280422	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28046	691,88	0,00	1 037,82	0,00	1 037,82
041	0,00	0,00	6 872,06	0,00	6 872,06
2031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2142	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT AUBIN - 28200 - COMMUNE DE SAINT AUBIN - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
238	0,00	I	6 872,06	0,00	6 872,06
Total des recettes d'ordre	1 704 498,31		1 808 099,59	0,00	1 808 099,59

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	3 471 970,31	0,00	0,00	3 569 208,34	0,00	0,00	3 569 208,34	III = I + II
011	Charges à caractère général (3)	513 524,00	0,00	0,00	461 176,00	0,00	0,00	461 176,00	461 176,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	576 272,00	0,00		594 658,81	0,00		594 658,81	594 658,81
014	Atténuations de produits	212 705,00	0,00		206 890,00	0,00		206 890,00	206 890,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	440 191,00	0,00	0,00	482 496,00	0,00	0,00	482 496,00	482 496,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 742 692,00	0,00	0,00	1 745 220,81	0,00	0,00	1 745 220,81	1 745 220,81
66	Charges financières	19 780,00	0,00		17 760,00	0,00		17 760,00	17 760,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	24 780,00	0,00	0,00	22 760,00	0,00	0,00	22 760,00	22 760,00
	Total des dépenses réelles	1 767 472,00	0,00	0,00	1 767 980,81	0,00	0,00	1 767 980,81	1 767 980,81
023	Virement à la section d'investissement	1 680 935,16			1 777 512,45	0,00		1 777 512,45	1 777 512,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	23 563,15			23 715,08	0,00		23 715,08	23 715,08
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 704 498,31			1 801 227,53	0,00		1 801 227,53	1 801 227,53

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 569 208,34
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 973 816,93	0,00	2 037 315,00	0,00	2 037 315,00
013	Atténuations de charges (2)	5 544,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 030,00	0,00	137 102,00	0,00	137 102,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 067 356,93	0,00	1 055 128,00	0,00	1 055 128,00
731	Fiscalité locale	162 610,00	0,00	184 532,00	0,00	184 532,00
74	Dotations et participations (2)	571 778,00	0,00	617 033,00	0,00	617 033,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	36 498,00	0,00	38 020,00	0,00	38 020,00
	Total des recettes de gestion des services	1 973 816,93	0,00	2 037 315,00	0,00	2 037 315,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 973 816,93	0,00	2 037 315,00	0,00	2 037 315,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 531 893,34
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		3 569 208,34
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 471 970,31	0,00	0,00	3 569 208,34	0,00	0,00	3 569 208,34	3 569 208,34
011	Charges à caractère général (4)	513 524,00	0,00	0,00	461 176,00	0,00	0,00	461 176,00	461 176,00
60224	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	37 752,00	0,00	0,00	36 630,00	0,00	0,00	36 630,00	36 630,00
60611	Eau et assainissement	3 350,00	0,00	0,00	3 570,00	0,00	0,00	3 570,00	3 570,00
60612	Energie - Electricité	64 000,00	0,00	0,00	70 877,00	0,00	0,00	70 877,00	70 877,00
60622	Carburants	3 000,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60623	Alimentation	6 794,00	0,00	0,00	7 351,00	0,00	0,00	7 351,00	7 351,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	0,00	0,00	2 950,00	0,00	0,00	2 950,00	2 950,00
60631	Fournitures d'entretien	2 200,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 116,00	0,00	0,00	6 430,00	0,00	0,00	6 430,00	6 430,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 100,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6064	Fournitures administratives	3 200,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	2 800,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61351	Matériel roulant	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	1 320,00	0,00	0,00	1 330,00	0,00	0,00	1 330,00	1 330,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 200,00	0,00	0,00	3 400,00	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	23 200,00	0,00	0,00	25 100,00	0,00	0,00	25 100,00	25 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
61524	Entretien bois et forêts	11 500,00	0,00	0,00	15 500,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00
61551	Entretien matériel roulant	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	45 768,00	0,00	0,00	44 132,00	0,00	0,00	44 132,00	44 132,00
6161	Multirisques	3 930,00	0,00	0,00	4 315,00	0,00	0,00	4 315,00	4 315,00
6168	Autres primes d'assurance	3 890,00	0,00	0,00	3 970,00	0,00	0,00	3 970,00	3 970,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6182	Documentation générale et technique	700,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	700,00	700,00

COMMUNE DE SAINT AUBIN - 28200 - COMMUNE DE SAINT AUBIN - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	3 328,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	20 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	250,00	0,00		250,00	0,00	0,00	250,00	250,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	9 430,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	14 460,00	0,00		9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	32 433,00	0,00		33 063,00	0,00	0,00	33 063,00	33 063,00
6234	Réceptions	1 705,00	0,00		11 825,00	0,00	0,00	11 825,00	11 825,00
6236	Catalogues et imprimés	4 300,00	0,00		4 270,00	0,00	0,00	4 270,00	4 270,00
6245	Transports de personnes extérieures	52 230,00	0,00		59 200,00	0,00	0,00	59 200,00	59 200,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	460,00	0,00		210,00	0,00	0,00	210,00	210,00
6261	Frais d'affranchissement	1 600,00	0,00		1 800,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6262	Frais de télécommunications	7 200,00	0,00		7 750,00	0,00	0,00	7 750,00	7 750,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	0,00		160,00	0,00	0,00	160,00	160,00
6281	Concours divers (cotisations)	300,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	48 600,00	0,00		44 235,00	0,00	0,00	44 235,00	44 235,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 200,00	0,00		1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6288	Autres services extérieurs	70 548,00	0,00		19 533,00	0,00	0,00	19 533,00	19 533,00
63512	Taxes foncières	3 200,00	0,00		3 365,00	0,00	0,00	3 365,00	3 365,00
63513	Autres impôts locaux	660,00	0,00		660,00	0,00	0,00	660,00	660,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	576 272,00	0,00		594 658,81	0,00		594 658,81	594 658,81
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	30 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00		3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00
6331	Versement mobilité	5 944,00	0,00		6 263,00	0,00		6 263,00	6 263,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	284,00	0,00		300,00	0,00		300,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 609,00	0,00		4 801,08	0,00		4 801,08	4 801,08
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	887,00	0,00		934,23	0,00		934,23	934,23
64111	Rémunération principale titulaires	201 746,00	0,00		222 964,00	0,00		222 964,00	222 964,00
64112	SFT, indemnité de résidence	3 824,00	0,00		5 015,00	0,00		5 015,00	5 015,00
64113	NBI	2 010,00	0,00		2 117,00	0,00		2 117,00	2 117,00
64118	Autres indemnités	81 435,00	0,00		88 114,00	0,00		88 114,00	88 114,00
64131	Rémunérations	46 855,00	0,00		38 347,00	0,00		38 347,00	38 347,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 155,00	0,00		958,00	0,00		958,00	958,00

COMMUNE DE SAINT AUBIN - 28200 - COMMUNE DE SAINT AUBIN - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64138	Primes et autres indemnités	16 870,00	0,00		14 747,00	0,00		14 747,00	14 747,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		20 611,00	0,00		20 611,00	20 611,00
64141	Pers. rémunéré vacation - rémunérations	15 860,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 446,00	0,00		56 834,00	0,00		56 834,00	56 834,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	68 667,00	0,00		75 244,66	0,00		75 244,66	75 244,66
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	3 270,00	0,00		3 023,84	0,00		3 023,84	3 023,84
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 988,00	0,00		22 875,00	0,00		22 875,00	22 875,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	650,00	0,00		1 188,00	0,00		1 188,00	1 188,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 332,00	0,00		2 332,00	0,00		2 332,00	2 332,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 000,00	0,00		13 290,00	0,00		13 290,00	13 290,00
6488	Autres	1 940,00	0,00		700,00	0,00		700,00	700,00
014	Atténuations de produits	212 705,00	0,00		206 890,00	0,00		206 890,00	206 890,00
739115	Pré contrib redress finances publiques	51 802,00	0,00		51 802,00	0,00		51 802,00	51 802,00
73928	Autres prélèv. pour revers. de fiscalité	20 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
739331	Communes	140 903,00	0,00		145 088,00	0,00		145 088,00	145 088,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	440 191,00	0,00	0,00	482 496,00	0,00	0,00	482 496,00	482 496,00
65133	Secours d'urgence	100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65134	Aides	17 000,00	0,00		21 200,00	0,00		21 200,00	21 200,00
65311	Indemnités de fonction	38 785,00	0,00		40 946,00	0,00		40 946,00	40 946,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	2 775,00	0,00		2 919,00	0,00		2 919,00	2 919,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	3 430,00	0,00		3 623,00	0,00		3 623,00	3 623,00
65315	Formation	7 800,00	0,00		820,00	0,00		820,00	820,00
6553	Service d'incendie	36,00	0,00		40,00	0,00		40,00	40,00
65568	Autres contributions	97 292,00	0,00		91 900,00	0,00		91 900,00	91 900,00
6558	Autres contributions obligatoires	154 080,00	0,00		184 705,00	0,00		184 705,00	184 705,00
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	6 000,00	0,00		4 960,00	0,00		4 960,00	4 960,00
657362	Subv. fonct. CCAS	15 000,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	2 500,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	4 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	85 000,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
65811	Droits d"utilisat* - informatique nuage	5,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65818	Autres	6 186,00	0,00		5 880,00	0,00	0,00	5 880,00	5 880,00
65888	Autres	2,00	0,00		3,00	0,00	0,00	3,00	3,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d"élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 742 692,00	0,00	0,00	1 745 220,81	0,00	0,00	1 745 220,81	1 745 220,81
66	Charges financières	19 780,00	0,00		17 760,00	0,00		17 760,00	17 760,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 780,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
6688	Autres	5 000,00	0,00		2 760,00	0,00		2 760,00	2 760,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	24 780,00	0,00	0,00	22 760,00	0,00		22 760,00	22 760,00
	Total des dépenses réelles	1 767 472,00	0,00	0,00	1 767 980,81	0,00	0,00	1 767 980,81	1 767 980,81
023	Virement à la section d'investissement	1 680 935,16			1 777 512,45	0,00		1 777 512,45	1 777 512,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	23 563,15			23 715,08	0,00		23 715,08	23 715,08
6811	Dot. amort. immos incorporelles	23 563,15			23 715,08	0,00		23 715,08	23 715,08
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 704 498,31			1 801 227,53	0,00		1 801 227,53	1 801 227,53

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE SAINT AUBIN - 28200 - COMMUNE DE SAINT AUBIN - BP (projet de budget) - 2023

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	III	B2
--	------------	-----------

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 973 816,93	0,00	2 037 315,00	0,00	2 037 315,00
013	Atténuations de charges (3)	5 544,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	5 544,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 030,00	0,00	137 102,00	0,00	137 102,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	730,00	0,00	740,00	0,00	740,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 300,00	0,00	3 800,00	0,00	3 800,00
7066	Redevances services à caractère social	53 500,00	0,00	55 447,00	0,00	55 447,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	38 500,00	0,00	43 165,00	0,00	43 165,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	30 000,00	0,00	29 000,00	0,00	29 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 500,00	0,00	2 550,00	0,00	2 550,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	900,00	0,00	900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 067 356,93	0,00	1 055 128,00	0,00	1 055 128,00
73211	Attribution de compensation	1 065 096,93	0,00	1 052 778,00	0,00	1 052 778,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	2 260,00	0,00	2 350,00	0,00	2 350,00
731	Fiscalité locale	162 610,00	0,00	184 532,00	0,00	184 532,00
73111	Impôts directs locaux	97 950,00	0,00	103 472,00	0,00	103 472,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	50 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	14 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
73154	Droits de place	660,00	0,00	1 060,00	0,00	1 060,00
74	Dotations et participations (3)	571 778,00	0,00	617 033,00	0,00	617 033,00
744	FCTVA	2 600,00	0,00	4 670,00	0,00	4 670,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	53 060,00	0,00	53 060,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
74784	CCAS et caisse des écoles	5 586,00	0,00	10 520,00	0,00	10 520,00
74788	Autres	44 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	513 580,00	0,00	546 783,00	0,00	546 783,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	102,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	36 498,00	0,00	38 020,00	0,00	38 020,00
752	Revenus des immeubles	36 250,00	0,00	37 760,00	0,00	37 760,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	245,00	0,00	255,00	0,00	255,00
75888	Autres	3,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Total des recettes de gestion des services		1 973 816,93	0,00	2 037 315,00	0,00	2 037 315,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 973 816,93	0,00	2 037 315,00	0,00	2 037 315,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
Devise																	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 155 497,00												
1641 Emprunts en euros (total)					1 155 497,00												
0071489	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/08/2010		01/12/2010	155 497,00	F		2,240	2,240	T	P						A-1
4934	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	26/12/2013		01/04/2014	300 000,00	V		2,250	1,912	T	X Echéance constante						A-1
9361225	CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE	27/02/2014		15/06/2014	100 000,00	F		3,480	3,480	T	C						A-1
A75120M4-001	CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE	10/01/2013		10/04/2013	100 000,00	F		3,310	3,310	T	P						A-1
A75120M4-002	CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE	25/02/2013		25/05/2013	200 000,00	F		3,980	3,980	T	P						A-1
A75120M4-003	CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE	10/04/2013		10/07/2013	300 000,00	F		3,790	3,790	T	P						A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												

COMMUNE DE SAINT AUBIN - 28200 - COMMUNE DE SAINT AUBIN - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					14 929,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					14 929,00								
10357361/01	ADM AGENCE DE L'EAU	20/07/2012		10/12/2013	14 929,00	F			0,000	0,000	A	C	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					1 170 426,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Capital		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		472 640,59					71 342,82	14 997,87	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		472 640,59					71 342,82	14 997,87	0,00	0,00
0071489		0,00	A-1	32 540,05	2,67	F	2,240		11 602,23	631,89	0,00	0,00
4934		0,00	A-1	181 609,54	11,00	V	1,912		13 810,58	5 235,34	0,00	0,00
9361225		0,00	A-1	41 666,55	6,17	F	3,480		6 666,68	1 363,00	0,00	0,00
A/75120M4-001		0,00	A-1	2 922,55	0,00	F	3,310		2 922,55	24,22	0,00	0,00
A/75120M4-002		0,00	A-1	83 822,36	5,08	F	3,980		14 652,08	3 119,24	0,00	0,00
A/75120M4-003		0,00	A-1	130 079,54	5,25	F	3,790		21 688,70	4 624,18	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		7 464,50					746,45	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		7 464,50					746,45	0,00	0,00	0,00
10357361/01		0,00	A-1	7 464,50	9,92	F	0,000		746,45	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT AUBIN - 28200 - COMMUNE DE SAINT AUBIN - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		480 105,09					72 089,27	14 997,87	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	480 105,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :				
€				
		Catégories de biens amortis		Durée (en années)
L	2041 Subventions pour bâtiments et installations		15	14/11/2017
L	2041 Subventions pour biens mobiliers, matériel et études		5	14/11/2017

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					956 393,72	956 393,72										28 464,56	33 793,24	
1001 VIES HABITAT	2022	X Echéance progressive	LOGEMENTS	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	956 393,72	956 393,72	17,42	T	F	0,754	F	0,754	0,754	-		28 464,56	33 793,24	
TOTAL GENERAL					956 393,72	956 393,72										28 464,56	33 793,24	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	62 257,80
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	62 257,80
Recettes réelles de fonctionnement	2 037 315,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	3,06
---	---------------	-------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					87 357,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC LES POTAGERS DE LA COMMANDERIE	Association	530,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC ALZHEIMER ESSONNE	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC SECOURS CATHOLIQUE	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC ASSOCIATION DES HABITANTS DE ST AUBIN	Association	22 916,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC ANCIENS COMBATTANTS UNC SAINT AUBIN	Association	380,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC SECOURS POPULAIRE EVRY	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC UN COEUR POUR LA PAIX	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC COMITE DES FETES DE SAINT AUBIN	Association	7 000,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC FORTISSIMO	Association	11 445,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC EMMAUS LES ULIS	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC TENNIS CLUB SAINT AUBIN TC SA	Association	11 900,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	EPA FONDATION PARIS	Etat	1 000,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	SACLAY UNIVERSITE	Association	14 594,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC ASSOCIATION SAINT-AUBIN SENIORS	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC SOLIDARITES NOUVELLES POUR LE LOGEMENT	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	ASSOC ASVLB	Association	8 599,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	LES AMIS DE LA FERME	Association	1 500,00
65748	SUBVENTION	SUBVENTION	PEDAGOGIQUE DU BEL AIR . ASSOC QUIN WU	Association	493,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Territorial de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Redacteur Principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Territorial	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur Territorial Principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Territorial	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique école	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent de Maîtrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise Technicien	C B	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASTEM Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASTEM Principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASTEM Principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASTEM de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASTEM principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASTEM principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'Animation principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		10,00	1,00	11,00	10,00	1,00	11,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Rédacteur Territorial	B	ADM		0,00	A CDD	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR, ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4. pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
11/06/2007 – Garantie d'emprunt logements sociaux	1001 VIES HABITAT	SA 1001 VIES HABITAT	Société Française	1 299 534,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		83 581,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		78 581,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	72 834,00	0,00
1643	Emprunts en devises	5 000,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	747,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	83 581,00	224 778,19	157 781,70	466 140,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 822 007,53	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		20 780,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	14 780,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	6 000,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 801 227,53	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	7 196,40	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	67,49	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	15 413,37	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	1 037,82	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 777 512,45	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 822 007,53	0,00	0,00	382 559,89	2 204 567,42

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	466 140,89
Ressources propres disponibles	IV	2 204 567,42
Solde	V = IV – II (8)	1 738 426,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV		AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							IV
									D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)			
Part régionale des ressources									
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources									
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources									
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/03/2023

Présenté par Le Maire (1),
A Saint-Aubin, le 14/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Aubin, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Benoit JULIENNE	
Claude PRESVOST	
Dominique GUILLAN	
Françoise BALTHAZARD	
Marie-France LAUNET	
Martine MONTARON	
Pascal AMBROISE	
Pascale BEAUCHENE	
Rémi JEANNOT	
Sandrine MOURET	
Serge BLIN	
Sophie CAMPISCIANO	
Valentin BLOT	
Zaïme ALI-BELHADJ	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Aubin, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.